[Text]

The Chairman: I would like to reassure Mr. McKinnon that both votes of National Defence and External Affairs were referred to the Committee and I made sure that we could deal with both votes tonight in spite of the fact that the Minister of National Defence is not here, sir.

Mr. McKinnon: Why did it not say that we were going to be considering the Supplementary Estimates of National Defence on this notice sheet?

The Chairman: A notice was sent today.

Mr. McKinnon: That is the notice?

The Chairman: Yes. The notice of the meeting was sent before we had the meeting yesterday, of course, and there was no quorum yesterday at the meeting, so we could not put the vote to the members of the Committee. It is perfectly in order to put both votes since we have the Minister tonight and a quorum.

Mr. McKinnon: Can I finish on my point of order?

The Chairman: Yes, Mr. McKinnon.

Mr. McKinnon: I never heard the word "quorum" mentioned yesterday evening, although I stayed until the end of the meeting.

The Chairman: The Clerk of the Committee ...

Mr. McKinnon: There was never a time when we were notified that we could not vote because of the lack of a quorum, in fact, I thought there was a quorum here all evening. But I do not see that that is a particularly valid point.

The point that I am making is that we were not called here tonight to vote on the Department of National Defence's Supplementary Estimates. Secondly, I would like to say that from the previous experience last spring when we went through exactly the same procedure, if they are not voted upon, they will be carried automatically and I think that is the way it should be done.

The Chairman: Mr. Prud'homme.

Mr. Prud'homme: On this point, even though I might be inclined to see a great validity in the argument put forward, I am afraid this should have been raised before you entertained an amendment to the vote. Since you are now asking the Committee to vote on Vote 1a of National Defence amended by Mr. Brewin, we are just exactly now entering into the debate. This should have been raised before you called the vote because we are already in it.

The Chairman: Yes. One at a time. Mr. Munro.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Is it my turn now?

The Chairman: Yes.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): I support the point of order raised by Mr. McKinnon. I was here last night during part of this and there was no question of a quorum. There was no question either as the meeting drew to an end that we would in the absence of a quorum have to be voting on this on another occasion, whether today or on some other occasion, and therefore there are members of the Committee whose concerns and interests are more directed towards National Defence who may not be here, and this would apply to both sides of the House.

[Interpretation]

Le président: Je voudrais vous rassurer, monsieur McKinnon. Les crédits de la Défense nationale, comme ceux des Affaires extérieures font partie du mandat du Comité, et je me suis assuré que nous pouvions passer au vote de ce soir les deux crédits, même si le ministre de la Défense nationale n'est pas ici.

M. McKinnon: Pourquoi l'avis de convocation ne précisait-il pas que nous étudierions le budget supplémentaire de la Défense nationale?

Le président: On vous a envoyé un avis aujourd'hui.

M. McKinnon: Est-ce là l'avis dont vous parlez?

Le président: Oui. L'avis de convocation de la réunion a été envoyé avant la séance d'hier, mais comme il n'y avait pas quorum hier, nous n'avons pas pu prendre le vote des membres du Comité. Il est tout à fait réglementaire de passer au vote les crédits des deux ministères, puisque le ministre des Affaires extérieures est avec nous ce soir et que nous avons le quorum.

M. McKinnon: Puis-je terminer mon rappel au règlement?

Le président: Oui, monsieur McKinnon.

M. McKinnon: Je n'ai pas entendu une seule fois prononcer le mot «quorum» à la séance d'hier soir, bien que je sois resté jusqu'à la fin.

Le président: Le greffier du Comité . . .

M. McKinnon: Pas une seule fois ne nous a-t-on dit que nous ne pourrions passer au vote parce que nous n'avions pas quorum, et j'avais même l'impression que, pendant toute la séance, nous avions effectivement le quorum. Mais peu importe cet argument.

Je veux simplement faire comprendre que l'on ne nous a pas convoqués ce soir pour passer au vote le budget supplémentaire du ministère de la Défense nationale. Ensuite, d'après l'expérience du printemps dernier, lorsque la même chose s'est produite au comité, si le budget n'est pas passé au vote, il est adopté d'office. Nous devrions procéder ainsi.

Le président: Monsieur Prud'homme.

M. Prud'homme: Je suis enclin à croire que l'argument avancé est valable. Cependant, il aurait fallu soulever la question avant même que l'on accepte une proposition d'amendement du crédit. En effet, vous venez de demander au Comité de passer au vote le crédit la de la Défense nationale amendé par M. Brewin, et nous venons de commencer le débat à ce sujet. Ce rappel au règlement aurait dû être soulevé avant que l'on appelle le crédit, parce que nous sommes déjà en train d'en débattre.

Le président: Très bien. Une personne à la fois. Monsieur Munro.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Est-ce à mon tour de prendre la parole?

Le président: Oui.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): J'appuie le rappel au règlement de M. McKinnon. J'ai assisté hier soir à une partie du Comité, et il n'a nullement été question d'un quorum. Il n'a même pas été question vers la fin de la séance du fait que, parce qu'il n'y avait pas eu quorum, il nous faudrait passer au vote à un autre moment, aujourd'hui ou un autre jour. Par conséquent, il y a peut-être des membres du Comité qui s'intéressent de près à la Défense nationale et qui sont peut-être absents aujourd'hui, qu'ils appartiennent à l'un ou à l'autre parti de la Chambre.